



VILLE DE  
**SAINT-ARMEL**  
ILLE-ET-VILAINE

# L'Écho de Saint-Armel

Bulletin d'informations municipales - N°103 - Octobre 2020

Quel nom pour la  
coulée verte ?  
(p. 11)

Le grand défi :  
inscrivez-vous  
(p. 15)



# LA MINOTERIE, UNE PAGE SE TOURNE...

Mairie de Saint-Armel  
14 rue de la Mairie  
35230 SAINT-ARMEL  
Tél. : 02 99 62 71 58  
Fax : 02 99 62 89 71  
accueil.mairie@saint-armel-35.fr



**Horaires d'ouverture de la Mairie :**  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h,  
le mardi et vendredi de 14h à 17h30  
et le samedi de 9h à 12h

## SOMMAIRE

- P. 3 Vie municipale
- P. 6 Enfance- Jeunesse
- P. 9 Cadre de vie
- P. 15 Vie économique
- P. 15 Mobilité, Energie et recyclage
- P. 16 Urbanisme
- P. 17 Culture
- P. 18 Vie associative
- P. 21 En bref

---

**Prochain numéro :**  
Décembre 2020  
**Date limite du dépôt des articles :**  
**5 novembre 2020**

---



# Pratique

## Santé

**Médecin :** Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60  
**Infirmiers :** 06 07 97 17 37  
**Kiné-Ostéopathe :** Alan Saldana - 02 99 04 43 63  
**Kiné :** Romain Aujeac - 02 99 04 43 63  
**Cabinet paramédical :** 11 place de l'Eglise  
Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute)  
06 78 66 03 22  
Meriadeg Le Bouffant (psychologue) 07.68.63.75.58  
Morgane Le Gall (coach professionnelle) 06.45.87.79.91  
Emmanuel Crocq (hypnothérapeute : addiction tabac,  
alcool, drogue) - 07 55 61 19 78  
Nadine Hallégouet (sophrologue) - 06 75 44 61 36  
**Ostéopathe :** William Besnard - 07 89 22 64 88

## Scolarité / Enfance / Culture

**Ecole des Boschoux :** 02 99 62 77 60  
**Restaurant municipal :** 02 99 62 93 86  
**Garderie municipale :** lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h - 02 99 62 93 87  
**Bibliothèque municipale :** mercredi 15h30 à 17h et  
samedi 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88  
**Espace jeunes :** Période scolaire : mercredi de 14h à  
18h30, vendredi 17h à 20h et samedi 14h à 18h  
Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h -  
02 99 62 93 84  
**Centre de loisirs :** Mercredi et vacances ouverture  
7h30. Accueil des enfants de 3 à 9 ans jusqu'à 9h et  
fermeture à 18h30 - 02 99 62 81 45 / 06 76 54 32 71

## Déchets

**Déchetterie :** Du lundi au samedi de 9h à 12h et de  
14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.  
**Service déchet de Rennes Métropole :** 0 800 01 14 31

## Urgences

**Pompiers :** 18 et 112 à partir d'un portable  
**Police :** 17      **Samu :** 15  
**Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44  
ou 02 99 28 43 45 ou le 15  
**Centre anti-poisons :** 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22  
**S.O.S. médecins :** 02 99 53 06 06  
**Maison médicale de garde Janzé :** 02 99 43 44 45  
**Assistante sociale :** 02 99 02 20 20  
**Clic Alli'âges :** 02 99 77 35 13  
**S.O.S. amitié :** 02 99 59 71 71  
**S.O.S. Femmes battues :** 3919  
**Victimes d'agressions sexuelles :** 02 99 28 43 21  
**S.O.S. victimes :** 02 99 35 06 07  
**Enfance en danger :** 0 800 58 57 79 ou 119  
**Sida info service :** 0 800 84 08 00  
**CIDFF 35** (Centre d'Information sur les Droits des  
Femmes et des Familles : 02 99 30 80 89  
**Info sociale en ligne :** 0810 20 35 35

## Divers

**E.D.F. :** 0 810 333 035  
**G.D.F. :** 0 810 433 035  
**SPL (Eau du Bassin Rennais)** 02 23 22 00 00



**MORGANE MADIOT**  
MAIRE DE SAINT-ARMEL

Saint-Armel vient de tourner une nouvelle page ! C'est avec un petit pincement au cœur que nous avons vu la destruction de la minoterie, un bâtiment chargé d'histoire pour la commune. C'est aussi l'opportunité de débiter un nouveau projet qui va dynamiser cette partie du bourg. Vous avez été nombreux à suivre cet impressionnant chantier, chantier qui s'est très bien déroulé et dans les meilleurs délais. Nous vous remercions pour votre patience pendant ces travaux.

Le lancement du projet de la coulée verte marque également le début d'un renouveau pour Saint-Armel. Ce nouvel espace devrait ouvrir de belles possibilités de détente et de loisirs aux Armétiens. Merci aux citoyens volontaires pour leur engagement et leurs idées.

Toujours au chapitre des travaux, le chantier de la ZAC des Boschaux a dû être arrêté. La DDTM (police de l'eau) exige la réalisation préalable de bassins de compensation de zones humides. Les anciennes lagunes comblées entre 2011 et 2019, doivent maintenant être recreusées.

La compensation réalisée initialement étant jugée insuffisante, ces nouvelles mesures ont été définies en 2018. Ces travaux ont de l'intérêt pour préserver la biodiversité et limiter les phénomènes d'inondation au nord de la ZAC.

En revanche, la découverte de cette nouvelle charge de 75 000 euros est une mauvaise nouvelle pour la commune compte tenu d'une situation financière déjà très tendue.

Cette rentrée est également placée sous le signe d'une reprise de la Covid en Ile-et-Vilaine. Le passage au niveau 2 du plan métropolitain décidé le 8 septembre prévoit le port du masque dans les zones de regroupement, et ce, dans toutes les communes de Rennes Métropole. Les élus armétiens ont décidé d'appliquer cette nouvelle règle aux abords de l'école, des commerces et de la salle de sport.

Le 24 septembre, la métropole est passée en zone d'alerte renforcée, ce qui implique que la pratique d'une activité physique en salle est limitée aux mineurs dans le cadre scolaire, d'accueil collectif de mineurs, de clubs ou d'associations.

Cette mesure nous permet de maintenir les représentations théâtrales avec un protocole sanitaire strict.

Enfin, nous vous invitons à participer à deux nouveaux événements à Saint-Armel. Le marché de producteurs locaux organisé dans le cadre du printemps de la bio se tiendra le Dimanche 11 octobre au matin, place de l'église. Et le 31 octobre, nous organisons un après-midi de ramassage de déchets, et comme la date coïncide avec Halloween, nous vous invitons à venir déguisés pour l'occasion !

Cordialement,

**Morgane MADIOT**

## Comptes-rendus des Conseils Municipaux

### Séance du 27 août 2020

#### RENÉGOCIATION D'UN EMPRUNT AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE – DÉLÉGATION À LA MAIRE

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte l'offre de renégociation du prêt n° 10000034635, formulée par le Crédit Agricole et autorise Mme la Maire à signer toute pièce relative à cette décision.

### Séance du 2 septembre 2020

#### INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE – ANNÉE 2020

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité fixe l'indemnité de gardiennage de l'église à 120,97 € pour l'année 2020.

#### PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Un agent souhaite alléger son temps de travail en cessant ses missions de ménage quotidien au sein du groupe scolaire des Boschoux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la modification du temps de travail d'un agent communal à compter du 1er septembre 2020.

#### PLUI – SUPPRESSION DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°580 (ROUTE DE CHATEAUGIRON) – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal après en avoir délibéré renonce à acquérir l'espace grevé par l'emplacement réservé n°589 sur la parcelle AA 420 ; sollicite les services métropolitains pour une mise à jour du PLUi supprimant cet emplacement réservé et autorise Mme la Maire à signer toute pièce relative à cette décision.

Votants : 17 Pour : 15 Abstentions : 2

#### CESSION DE LA PARCELLE AA 411 AU PROFIT DU GROUPE OCDL LOCOSA – DÉLÉGATION À LA MAIRE

L'OCDL LOCOSA (groupe GIBOIRE) porte le projet du lotissement de la Minoterie, qui prévoit la réalisation de 43 logements, dont 17 au sein d'un collectif porté par le bailleur social Neotoa, qui se situera le long de la rue de la Mairie.

La réalisation de cet immeuble nécessite la cession d'une bande de terrain communal, d'une superficie de 60 m<sup>2</sup> et cadastrée AA 411, située au début du chemin de la Fontaine et, notamment, constituée d'un muret en schiste.

La commission « Urbanisme », lors de sa séance en date du 25 août dernier, a émis un avis favorable à cette demande de cession, à la condition que l'entretien du muret incombe au futur nouveau propriétaire. Il est donc proposé de céder la parcelle AA 411 à l'OCDL LOCOSA, au tarif de 1 €, et de lui transférer la charge d'entretien du muret érigé sur cette parcelle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la cession, au tarif de 1 €, de la parcelle AA 411 au profit de l'OCDL LOCOSA ainsi que le déclassement et la désaffectation de cette parcelle du domaine public communal ; précise que les frais de géomètre, les frais d'actes et tous frais occasionnés par cette vente seront à la charge de l'acquéreur.

#### MISE EN PLACE DES CHANTIERS A CARACTÈRE ÉDUCATIF (DISPOSITIF ARGENT DE POCHE) – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dispositif « Argent de poche » devenu « Chantiers à caractère éducatif » existe depuis plusieurs années sur le territoire national et consiste à proposer à des jeunes, de 14 à 25 ans, la réalisation de petits chantiers/missions sur le territoire communal pendant les congés scolaires avec une dimension d'éducation à la citoyenneté.

Les chantiers ont pour objectifs :

- de permettre à des jeunes une première découverte du milieu professionnel
- d'associer l'accès aux loisirs à un engagement actif et contractuel dans une activité d'utilité sociale au profit de la collectivité
- de valoriser l'image des jeunes
- d'encourager les comportements basés sur le civisme et la citoyenneté

Les modalités sont les suivantes :

- chaque mission a une durée d'1/2 journée (3h)
- l'indemnisation est fixée à 15 € par mission, versée via la régie d'avance « jeunesse »
- l'encadrement des jeunes, notamment mineurs, est assuré par le personnel communal.

Lors de sa séance en date du 8 juillet dernier, la commission « Vivre ensemble » a émis un avis favorable à la mise en place de ce dispositif. Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la mise en place du dispositif « Chantiers à caractère éducatif » aux conditions ci-dessus déterminées.

#### LOCATION DE SALLES COMMUNALES – INSTAURATION D'UN TARIF À DESTINATION DE PROFESSIONNELS NON ASSOCIATIFS POUR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS CULTURELLES OU SPORTIVES – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Par la délibération n° 2019-043, en date du 7 octobre 2019, le conseil municipal de Saint Armel a fixé les tarifs publics, applicables pour l'année 2020, et notamment ceux relatifs aux locations de salles communales.

Il n'y a, cependant, pas de tarif applicable aux professionnels, ne dépendant pas d'une association, qui souhaitent utiliser ces salles communales pour dispenser des cours réguliers à caractère culturel ou sportif.

Dans le contexte sanitaire et économique actuel peu favorable à certaines activités professionnelles non associatives, les élus du bureau municipal, lors de leur séance en date du 31 août dernier, ont proposé, pour marquer leur soutien, d'instaurer un tarif forfaitaire de 60 € pour la mise à disposition d'un créneau annuel d'une heure, de septembre à juin (hors vacances scolaires), à cette catégorie spécifique de professionnels.

Ces locations n'ont pas pour effet de modifier le planning d'occupation des salles par les associations arméliennes et ne s'envisagent donc que sur des créneaux libres.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de fixer le tarif applicable aux professionnels non associatifs et précise que ce tarif sera applicable à compter du 1er septembre 2020.

Votants : 17 Pour : 15 Abstentions : 2

### Prochain conseil municipal

**Judi 12 Novembre à 20h**

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est disponible en Mairie et sur le site de la Commune.



## Marche citoyenne

# MOBILISATION DES ARMÉLIEN(NE)S

*Face aux nombreuses dégradations connues par Saint-Armel en 2020, les élus ont organisé une mobilisation le samedi 5 Septembre dernier. Une cinquantaine de participants a visité les différents lieux qui subissent ces nuisances. Cela a permis une prise de conscience du phénomène et l'expression de la solidarité entre les habitants.*



Cette marche citoyenne a commencé à l'Arzhel. En effet cet équipement a déjà subi de nombreuses dégradations au cours de l'année : vitres brisées, portes fracturées et même un début d'incendie qui a interrompu le fonctionnement de la petite salle pour plusieurs mois. Ensuite, les élu(e)s ont attiré l'attention sur l'abandon de débris autour des containers de recyclage du verre et de récupération des vêtements usagés de la route de Rennes. Ce phénomène est aussi constaté dans les campagnes de Saint-Armel autour des points de collecte des déchets. Tout le bourg a été visité par les citoyens, la gare, le parking de la Mairie, la chemin de la Ry, l'aire de jeux de la rue du Val et enfin le chantier

route de Châteaugiron où, là aussi, les déchets s'amoncellent autour des containers.

A la suite de cette action, nous avons rencontré des riverains qui subissent directement les nuisances dues aux chantiers de la ZAC, notamment les nuisances sonores et les débris. Des courriers ont été fait aux propriétaires des terrains en construction pour qu'ils fassent respecter les horaires de travail et que les artisans n'utilisent plus les containers réservés aux particuliers. Un panneau a été installé par Viabilis à l'entrée du nouveau lotissement route de Châteaugiron pour rappeler les bonnes pratiques.

D'autres réflexions concernent les campagnes de notre commune avec le passage d'engins à moteur dans les chemins et la vitesse excessive sur les petites routes. La commission chargée de la mobilité va entamer un travail pour revaloriser ces chemins de promenade que les habitants ont d'ailleurs largement plébiscité pendant le confinement. Ce sont des atouts pour Saint-Armel.

Par ailleurs, les élu(e)s ont déjà évoqué la demande de rattachement à la brigade de Vern-sur-Seiche. Une réponse devrait être apportée en 2021 et ils étudient aussi l'installation d'alarmes sur les bâtiments publics.

## Campagne vaccinale de la grippe

La campagne vaccinale de la grippe débutera le 15 octobre 2020 les lundis et jeudis de 13h30 à 14h jusqu'au 3 décembre au cabinet infirmier.

Recommandations sanitaires : port du masque obligatoire et deux personnes maximum dans la salle d'attente.

### CONTACT

1 chemin de la Ry  
06 07 97 17 37



## Distribution des calendriers

À partir du 1<sup>er</sup> novembre, les sapeurs-pompiers de Corps-Nuds débuteront leur traditionnelle tournée de calendriers. Dans ce contexte particulier, quelques mesures seront adoptées afin de préserver la santé de tous.

Les sapeurs-pompiers resteront en dehors de votre habitation et porteront systématiquement un masque.

Afin d'observer au mieux les gestes barrières, les chèques seront à privilégier.

Prenez soin de vous et au plaisir de vous retrouver prochainement.



## Port du masque obligatoire

Depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics clos. Cela concerne tous les magasins, centres commerciaux, administrations, banques et marchés couverts.

**À Saint-Armel, le port du masque est désormais obligatoire rue de la Mairie, Place de l'Église, aux abords de l'école, du complexe sportif et des commerces.**

**Ensemble, protégeons-nous et protégeons les autres, respectons les gestes barrières.**



## ANALYSE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Les élu(e)s mènent très activement des travaux de renégociation des taux et des durées de certains emprunts.

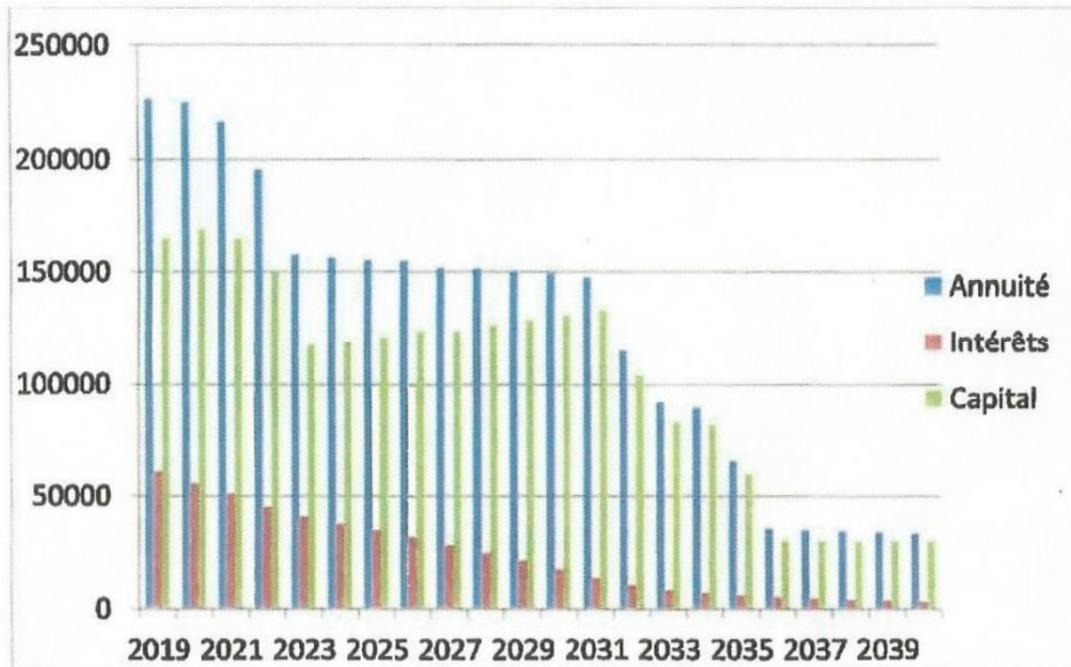
Le Conseil Municipal du 29 août 2020 a validé la proposition de renégociation de l'emprunt du Crédit Agricole (Place de l'Église), ce qui va permettre à la commune d'économiser un peu plus de 50 000 €.

La Commune est en négociation actuellement avec Arkéa et la Caisse des Dépôts.

Pour une parfaite information, vous trouverez, ci-après, l'état des emprunts au 31 décembre 2019 ainsi qu'un schéma représentant l'évolution de la dette de Saint-Armel jusque 2040.

Dates contrat	Durée en année	Taux	Banque émettrice	Destination de l'emprunt	Montant de emprunt (€)	Annuité capital 2019 (€)	Annuité intérêts 2019 (€)	Capital restant dû au 31/12/19 (€)
26/12/2006	15	4,09	Crédit Agricole	Voirie	300 000	24 385	2 473	45 135
01/04/2008	15	3,98	Banque Postale	Voirie	200 000	15 031	2 928	49 324
17/09/2008	15	4,55	Crédit Agricole	Voirie	200 000	15 073	2 936	49 460
30/01/2012	20	3,98	Arkéa Crédit Mutuel	Route de Corps-Nuds	400 000	20 000	9 983	240 000
20/03/2013	20	4,08	Crédit agricole	Place de l'Eglise	495 000	20 785	15 541	353 669
28/05/2015	20	1,74	Arkéa Crédit Mutuel	Salle multiculturelle	400 000	17 980	5 715	318 702
01/10/2015	20	1,7	Banque Postale	Salle multiculturelle	500 000	22 378	7 165	407 461
01/07/2016	30	1,75	Caisse des dépôts	Salle multiculturelle	900 000	30 000	14 148	795 000
					<b>Totaux</b>	<b>165 633</b>	<b>60 889</b>	<b>2 258 752</b>

## Évolution de la dette jusqu'en 2040



De plus, parallèlement à ces chantiers avec les banques, les élus ont lancé une étude de recettes avec la Trésorerie de Châteaugiron dans le but de définir au mieux les futurs équipements de la commune.

En août, la Trésorerie de Châteaugiron nous a remis une analyse financière de la commune en prenant en compte les finances jusqu'au 31 décembre 2019.

L'un des constats du rapport est le suivant : « les difficultés financières viennent d'un gros investissement (salle multiculturelle) financé en 2015-2016 en grande partie par emprunt. La commune a peu investi depuis et s'est en partie désendettée, en découle un encours de dette élevé, représentant près du double de la moyenne (par rapport aux communes de la même strate d'analyse) ». Nous étions conscients de ce constat qui pénalise fortement les actions futures pour la commune.

## Une trésorerie tendue : coups durs pour la commune !

Suite à la dissolution du Bocosave en 2016, il avait été rétrocedé à la commune un montant de l'ordre de 138 000 €. Cette somme devait transiter par les comptes des communes adhérentes au Bocosave puis être rétrocedée à Rennes Métropole, qui a la compétence eaux et assainissement.

En novembre 2019, Rennes Métropole a émis un titre demandant à la commune de Saint-Armel de reverser cette somme à Rennes Métropole, ce qui n'a pas été fait et qui n'a pas été anticipé.

De plus, suite à l'intervention de la police de l'eau, pour des besoins de mise en conformité au niveau des zones de compensation d'eaux pluviales, il est ordonné à la commune de recreuser les lagunes entre le local technique et les habitations qui ont été réalisées en phase 1 de la ZAC des Boschoux par la SADIV.

Ces lagunes avaient été rebouchées à tort. Une étude sur l'eau réalisée par le cabinet DMEAU en 2018 suite à la reprise de la concession de la ZAC par Viabilis, montrait la nécessité d'avoir une zone de compensation sur ladite zone.

La conséquence financière pour la commune n'est pas des moindres : pour enlever les 14 000 m<sup>3</sup> de terre, ces travaux sont estimés à 76 000 € et doivent être faits très rapidement pour ne pas bloquer la suite des constructions sur la ZAC !

Les élu(e)s mobilisent toute leur énergie pour trouver des solutions financières auprès de Rennes Métropole. Ils vous tiendront informés dans le prochain numéro de l'Écho de Saint-Armel.

## >>> LES ACTUALITÉS

### Agenda de la commission Finances

#### Septembre

Plusieurs rendez-vous sont prévus avec Arkéa et la Caisse des Dépôts pour la renégociation des emprunts.

- Plusieurs rendez-vous avec Rennes Métropole prévus sur les solutions à discuter sur les finances de Saint Armel.

- 28/09/2020 : retour par le cabinet Prigent sur les scénariis et les chiffrages pour le projet "équipements" de la commune.

- Rendez-vous avec la Trésorerie de Châteaugiron pour avancer sur l'étude des recettes.

#### Octobre

Recrutement d'un agent comptable.

### Recrutement d'un agent comptable

Le recrutement du/de la remplaçant(e) de Madame Saulnier est en cours.

Une annonce est en ligne sur le site emploi.territorial.

Plusieurs candidatures sont à l'étude.

## MISE EN PLACE D'UN PORTAIL FAMILLE



*Vos enfants sont inscrits à la restauration scolaire, à la garderie, périscolaire et/ou au centre de loisirs ? Depuis début septembre, vous pouvez profiter du tout nouveau portail famille. Pratique et complet, ce service en ligne facilite les échanges avec la Mairie.*

### AVEC LE PORTAIL FAMILLE, VOUS POUVEZ



Inscrire votre enfant à la garderie périscolaire, à la restauration scolaire et /ou au centre de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires.



Planifier l'emploi du temps de votre enfant.



Consulter l'historique de vos factures, faire une simulation des factures et payer en ligne.



Consulter votre dossier et modifier vos informations personnelles.

### CONTACT

Service périscolaire  
perisco@saint-armel-35.fr  
ou 06 82 72 21 37



### COMMENT S'INSCRIRE SUR LE PORTAIL FAMILLE

- Retrouvez le portail famille à l'adresse suivante : <https://www.logicielcantine.fr/starmel>

- Demandez un identifiant et un mot de passe à M. Masson, référent au périscolaire.

- Connectez-vous et c'est parti pour gérer l'inscription de votre enfant !



**NOUVEAU**

**CONSULTER**  
librement les tarifs  
municipaux

**GUICHET**  
accessible 24h/24 et 7j/7

**MISE À JOUR**  
de vos informations  
personnelles

**ÉCHANGER**  
avec les services  
via une messagerie

## ACCUEIL DE LOISIRS

### Les dates d'ouverture

#### LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les **vacances de la Toussaint du 19 au 30 octobre 2020.**

**Vacances de Noël :** du 21 au 24 décembre 2020

**Vacances d'Hiver :** du 22 au 26 février 2021 et du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2021

**Vacances de Printemps :** du 26 avril au 7 mai 2021

**Vacances d'été :** du 5 au 30 juillet 2021 et 23 au 31 août 2021.

Pensez à inscrire vos enfants via le portail famille ou au 06 76 54 32 71. Le programme d'activité est disponible en Mairie, à la garderie ou à l'école maternelle.



## CLUB DES JEUNES

Dispositif argent de poche,  
chantier à caractère éducatif

*Un dispositif pour permettre aux jeunes de s'impliquer dans la commune et gagner de l'argent de poche.*



### Premier chantier pendant les vacances de la Toussaint

Le dispositif, mis en place par la municipalité, à partir des vacances de la Toussaint (du 19 au 30 octobre), permet aux jeunes Armétiens âgés de 14 à 25 ans de gagner de l'argent de poche en participant à la vie communale par le biais de missions auprès des services municipaux.

### Missions "peinture"

Celles-ci seront encadrées par un agent des services techniques et Sonia l'animatrice. Le chantier se déroulera dans le couloir de la bibliothèque et le sas d'entrée (cantine/local jeunes). Chaque mission se déroulera le matin, durera 3h et sera gratifiée de 15 €.

Afin que le plus grand nombre de jeunes puisse participer au dispositif, chaque participant pourra effectuer 3 missions lors de ce chantier.

À terme, le couloir sera un lieu d'exposition où vous pourrez admirer les œuvres de talents Armétiens, des enfants du centre de loisirs et des écoliers des Boschaux mais pas que...

Inscriptions auprès du service Jeunesse.

**Date de clôture des inscriptions :  
Vendredi 9 octobre 2020**

## GROUPE SCOLAIRE LES BOSCHAUX

Une nouvelle directrice à l'école élémentaire



Déjà enseignante à l'école depuis quelques années, Mme Laure Brou prend la direction du groupe scolaire.

Michaël Patouillard, directeur de l'école élémentaire depuis 2013, a quitté l'établissement vers de nouveaux horizons au Grand Fougeray.

Nous accueillons également Mme Houyère, enseignante en classe de grande section/CP.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### L'obligation de scolarisation des enfants dès l'âge de 3 ans

Depuis septembre 2019, l'âge légal de scolarisation est de 3 ans (auparavant 6 ans).

Si ce n'est déjà fait ou si vous avez emménagé à Saint-Armel récemment, il est indispensable de prendre contact avec la Mairie pour formaliser l'inscription au 02 99 62 71 58 ainsi qu'avec le service périscolaire pour les inscriptions à la cantine, à la garderie et au centre de loisirs.

#### CONTACT

Service périscolaire

perisco@saint-armel-35.fr ou 06 82 72 21 37

# LE RUISSEAU DES NOUETTES RETROUVE SON LIT D'ORIGINE

*Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Seiche a dû décaler ses travaux d'intervention sur le ruisseau les Nouettes en raison du COVID.*

## Où est ce Ruisseau ?



Trait bleu : le ruisseau / Trait rouge : aire du bassin versant

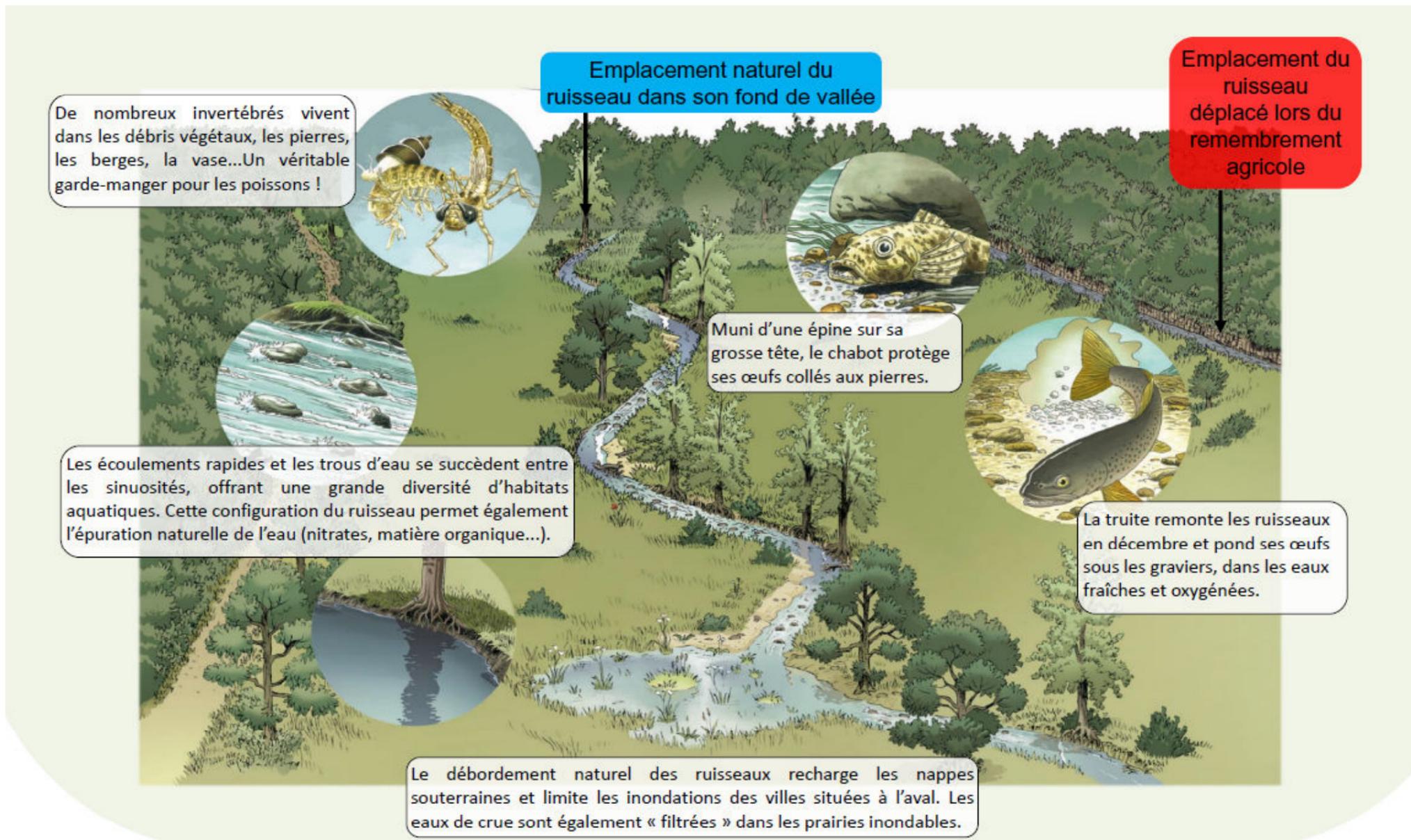
Le ruisseau des Nouettes est un affluent rive gauche du cours d'eau du Prunelay. Il s'écoule sur 1,3 km à partir de ses premières sources en amont de la voie ferrée jusqu'à sa confluence avec le Prunelay.

Dans les années 90, les remembrements agricoles ont permis la mise en culture des parcelles agricoles. C'est dans ce but que les haies bocagères ont été supprimées, les cours d'eau recalibrés et les zones humides drainées.

Comme 80 % des cours d'eau du bassin versant de la Seiche, le ruisseau des Nouettes a connu ce type de travaux. Son lit mineur a été rectifié et creusé (jusqu'à 1,30 m parfois) et les zones de sources drainées.

Ces travaux ont fortement perturbés les fonctionnalités naturelles du cours d'eau, comme l'épuration de l'eau, la diversité des habitats aquatiques, le soutien des débits l'été...

## Pourquoi assurer ces travaux ?



## Types de travaux

Les travaux de réhabilitation du ruisseau consistent à recréer dans les points bas de la parcelle un lit mineur sinueux proche de son état naturel sur 500 m. Ainsi, le lit du cours d'eau aura une largeur de 30 cm et une hauteur de berge de 20 cm.

Un mélange spécifique de granulats va ensuite être déposé sur le fond du lit afin de reconstituer le matelas alluvial naturel du ruisseau et l'alternance de trous d'eau et de radiers (zone d'écoulement rapide).

## Planning des travaux

### Préparation des accès aux berges du cours d'eau

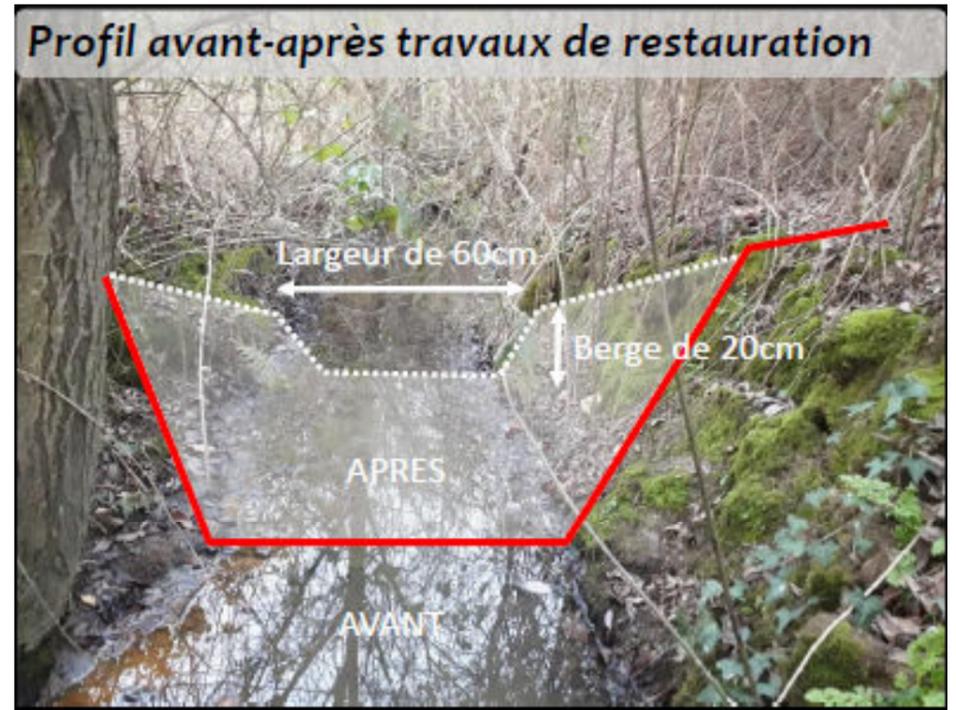
Élagage des chênes, abattages sélectif des saules - maintien des branchages sur place en tas pour créer des abris pour la faune.

### Comblement du lit actuel par des déblais non drainants

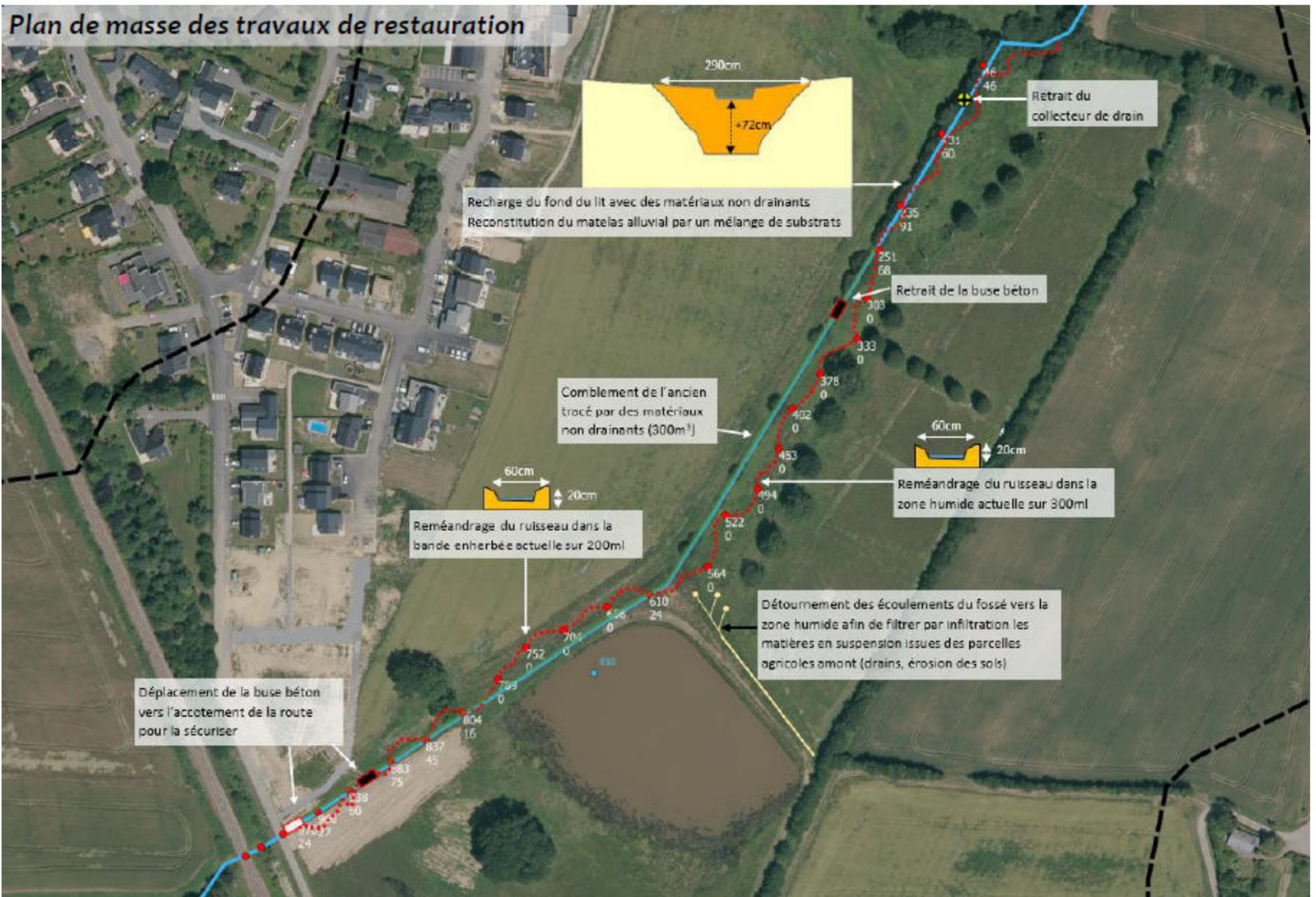
Terrassement du nouveau lit mineur dans son fond de vallée avec des profils en long et en travers proches de son fonctionnement naturel. Apport d'un mélange de granulats spécifiques afin de reconstituer le matelas alluvial.

Retrait de deux passages busés et terrassement du fossé circulant en fossés non connectés.

### Remise en état du site (décompactage, ensemencement).



## Plan de masse des travaux de restauration



## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VERT

### Retour sur le premier atelier citoyen

*L'atelier s'est tenu le 9 septembre dernier. Il s'est déroulé dans la bonne humeur et dans la fusion d'idées citoyennes.*



L'atelier s'est déroulé sur 2h10. Deux groupes de travail ont été constitués. Une présentation de la zone à aménager a été faite par les élus ainsi que des contraintes techniques et financières. Les deux groupes ont travaillé avec les élus pendant 40 minutes sur les idées et souhaits d'aménagements sur cette zone. Chaque groupe a restitué son travail oralement. Les idées des habitants ont été matérialisées sur une carte mentale.

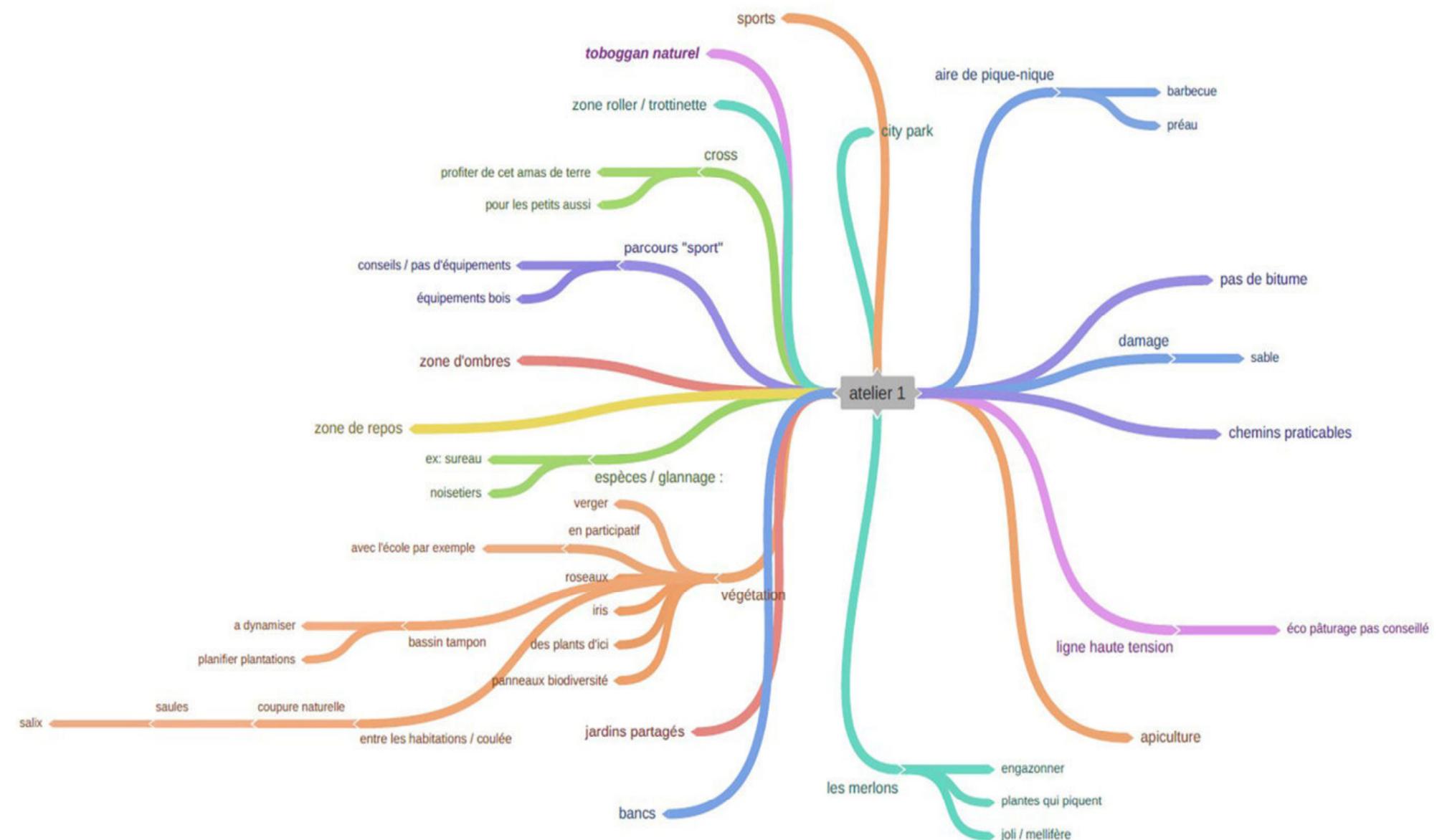
La commission a alors présenté le travail qu'elle a réalisé en amont avec Sitadin et Viabilis sur sa vision sur la zone à aménager.

Une synthèse des idées a été formulée puis des indications ont été données pour la suite de ce travail en commun, à savoir :

- Date du 2<sup>ème</sup> atelier citoyen : 4 novembre, salle du conseil, à partir de 19h30
- Pour permettre aux habitants de pousser leur réflexion entre-temps, des outils leur ont été

envoyés : un plan de l'espace à aménager avec quelques éléments déjà positionnés pour des contraintes techniques, une liste de vignettes illustratives pour s'amuser à les positionner sur le plan, la liste des arbres proposés à date en plantation par Sitadin (paysagiste de Viabilis), un exemple de livret sur une zone humide réalisé par une école.

### Idées émises par les habitants



## *Transversalité : espace naturel, pédagogique et participatif*

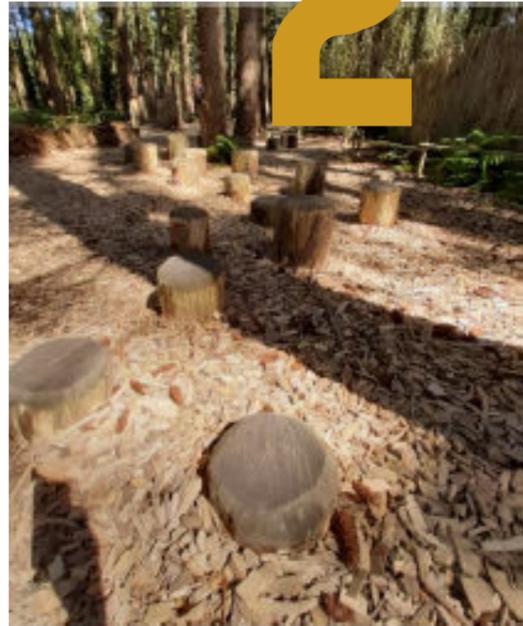
1



### Végétation

- Zones fleuries
- Ombre
- Arbres et forêts comestibles
- Jardins partagés

2



### Espaces jeux (au croisement des lotissements)

- Toboggan
- Parcours sport
- Pétanque et palets
- Table de ping-pong

3



### Zone de convivialité

- Pique-nique
- Kiosque et amphithéâtre végétal

4



### Chemin pédagogique Chemins naturels praticables



## Appel à idées !

Comment souhaiteriez-vous appeler cette coulée verte, cette boucle verte, cet espace vert, "ce trou de verdure où coule une rivière" de la ZAC des Boschaux ? Petits et grands à vos idées ! Transmettez vos propositions par mail à [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr) avant le 3 novembre pour que nous en discussions avec les habitants qui travaillent sur l'aménagement de cet espace vert.

## JARDIN PARTAGÉ



La création d'un jardin partagé est en cours avec un groupe d'habitants sur un emplacement enherbé jusqu'à présent au cœur de Saint Armel. Si ce type de projet vous intéresse merci de bien vouloir contacter les membres de la commission Biodiversité en s'adressant directement en mairie ou via email : [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr)

## >>> LES ACTUALITÉS

### Agenda de la commission espaces verts et biodiversité

#### Octobre

**Samedi 31 octobre de 10h30 à 12h, préau de l'école maternelle : 3<sup>ème</sup> atelier Anti-Gaspi**

Le bouturage des plantes. Sur inscription auprès de la Mairie ou par mail : [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr)

#### Novembre

**Mercredi 4 novembre, 2<sup>ème</sup> atelier Citoyens espaces verts et biodiversité** : projet coulée verte ZAC des Boschoux, à partir de 19h30, salle du conseil (à côté du coiffeur).

#### Décembre

**Samedi 5 décembre, 4<sup>ème</sup> atelier Anti-Gaspi de 10h30 à 12h, salle du Conseil Municipal**

Les couronnes de Noël au naturel avec les enfants (à partir de 8 ans). Sur inscription auprès de la Mairie ou par mail : [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr)



## ATELIER ANTI-GASPI



Nous avons lancé depuis juin dernier des ateliers anti-gaspi pour Saint-Armel.

Le premier atelier sur la fabrication de la lessive au naturel, le second sur la production de graines.

En raison de la crise sanitaire, nous devons limiter à 10 personnes

(animateurs inclus) les ateliers. Nous n'avons pas été en mesure de prendre en compte toutes les inscriptions.

Ceci étant, nous souhaitons instaurer ces rendez-vous de partage et d'échange qui sont de vrais moments citoyens !

Ces moments sont vos moments ! Il y a pleins de choses à partager en termes de savoir-faire, de connaissances et de petites compétences de tous les jours.

N'hésitez pas à proposer des thématiques pour que nous puissions porter ensemble ces sujets.

La commission "Biodiversité, Espaces verts et Cadre de vie" est à votre écoute. Vous pouvez déposer vos idées au secrétariat de la Mairie ou bien par mail : [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr)

## MARCHÉ DE LA BIO

**Dimanche 11 octobre**

**Place de l'Eglise - 9h à 13h**

Suite à la crise sanitaire, le printemps de la bio cette a été reporté à l'automne.

Nous vous proposons un marché de producteurs locaux et bio.

Seront présents : la Ferme du Châtaignier de Corps-Nuds pour le maraîchage, la Ferme de la Rocheraie pour le jus de pomme et la farine, Pierre-Yves Poirier pour les saucisses et le lait de chèvre, Céline Potiron, traiteur bio à Corps-Nuds.

Ce jour-là, notre boulangerie Martin fera une journée spéciale de pain Bio.

Des échanges seront possibles avec les agriculteurs.

Entrée libre - Masque obligatoire.





MOUVEMENT CITOYEN

## OPÉRATION VILLE PROPRE : ENSEMBLE, NETTOYONS SAINT-ARMEL LE 31 OCTOBRE

**Une nouvelle action de nettoyage des rues aura lieu samedi 31 octobre à 15h, départ devant la Mairie.**

A plusieurs reprises, des actions civiques de nettoyage de nos rues ont été entreprises. Ces actions ont montré, par la quantité de déchets récupérés, qu'il était nécessaire de le faire régulièrement. Il est aussi reconnu que les déchets sauvages appellent encore plus de déchets sauvages...

Nous pensons que plus la population s'investira dans la qualité de vie de la commune, plus les gestes d'incivilités diminueront.

Tout le monde est bienvenu. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

En cette journée d'Halloween, et pour rendre cette action plus conviviale, nous vous proposons de venir déguisés si vous le souhaitez.

Pensez à vous munir d'une tenue adaptée et de gants. La Mairie fournira les sacs poubelle. Port du masque obligatoire.



## Le vélo à l'honneur

- FAITES GRAVER VOTRE VÉLO

Faire graver son vélo tous les mercredis après-midis de 15h à 18h30 sur le Mail à Rennes  
Site internet : [www.rayonsdaction.org](http://www.rayonsdaction.org)  
48 bd Magenta à Rennes

- LA PETITE RENNES

La Petite Rennes récupère les vieux vélos, vous aide à réparer votre vélo et vend des vélos d'occasion.

Associatif et participatif (adhésion 20 €/an)  
Site internet : [www.lapetiterennes.org](http://www.lapetiterennes.org)  
20 Rue Chicogné à Rennes

- LA MAISON DU VÉLO

La Star propose des locations, des abonnements couplés vélo/bus et métro.

Renseignements au 45, rue du Puits Mauger à Rennes.

- COUP DE POUCE VÉLO

Bénéficiez d'une aide de l'État de 50 € pour la réparation et la reprise en main de votre vélo. Quelques réparateurs agréés : Intersport ou Décathlon à Chantepie, Giboire cycles à Chateaugiron).

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14049>

- ANTI-VOLS EFFICACE

Qui dit efficace dit onéreux !

Inscrivez-vous en Mairie pour un éventuel achat groupé.



## LES ÉLU(E)S À LA RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

*La Municipalité de Saint-Armel organise le jeudi 5 novembre à 20h30, à l'Espace Arzhel une première rencontre entre élu(e)s et professionnel(le)s de la commune.*

Tous les professionnels exerçant sur le territoire de la commune, commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales, industriels, etc. mais aussi les porteurs de projets envisageant de s'installer à Saint-Armel, sont invités à participer à cet événement.

L'objectif de cette manifestation est de permettre à la nouvelle équipe municipale de faire connaissance avec le plus grand nombre d'acteurs économiques de notre commune.

Cette rencontre permettra aux élus de recueillir les besoins et attentes des professionnels afin de définir ensemble les actions à mettre en œuvre pour assurer la pérennisation et le développement de l'activité

économique à Saint-Armel.

Afin d'organiser au mieux cet événement, toutes les personnes souhaitant participer sont invitées à s'inscrire auprès de M. Stéphane Masson, responsable de projet à la Mairie de Saint-Armel au 06 82 72 21 37 ou par mail à [perisco-culture@saint-armel-35.fr](mailto:perisco-culture@saint-armel-35.fr)

Dans l'attente de cette rencontre, les élus restent à votre disposition.

Pour tous projets ou problématiques liés à l'activité économique sur notre commune vous pouvez contacter directement Yves Joannes, conseiller municipal délégué à l'économie locale, l'emploi et l'action sociale au 06 86 79 73 68 ou à l'adresse mail [yves.joannes@hotmail.fr](mailto:yves.joannes@hotmail.fr)

## ■ Mobilité Energie Recyclage

### LE GRAND DÉFI ÉNERGIE ET EAU : SAINT-ARMEL EST ENTRÉE DANS LA COMPÉTITION !

Du 23 novembre au 6 décembre, 15 collectivités (Vern-sur-Seiche, Chantepie, Laillé, Chartres de Bretagne, Guipel, Rennes,...) vont tenter de réduire leurs consommations d'eau et d'électricité.

Grace au dernier numéro de l'Echo et au Forum des Associations où nous avons eu le plaisir de vous rencontrer, nous avons déjà des commerçants et des citoyens de Saint-Armel qui vont s'inscrire avant le 18 octobre (clôture d'inscription des équipes sur le site de l'ALEC).

Saint-Armel va également inscrire ses bâtiments communaux et notamment l'école

élémentaire : nous comptons sur les enfants et leurs enseignants !

100 % des participants seront gagnants : des économies sur les factures et de conseils gratuits.

Il reste quelques places, REJOIGNEZ NOUS ! N'hésitez pas à nous contacter pour une aide à la connexion sur le site de l'ALEC : <https://www.alec-rennes.org/>

#### CONTACT

Mairie - 02 99 62 71 58

[accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr)



#### Lancez-vous !

- ✓ Vous aimez apprendre, échanger et partager des moments de façon conviviale
- ✓ Vous voulez agir au quotidien et à votre échelle pour préserver efficacement la planète
- ✓ Vous souhaitez réduire vos factures d'énergie et d'eau et votre empreinte écologique
- ✓ Vous voulez recevoir gratuitement des informations et conseils pratiques

**Ce défi est fait pour vous, partez avec nous à la conquête de la transition énergétique en participant au Grand Défi Energie et Eau 2020 !**



#### SAVE THE DATE !



## QUESTGO, LE COVOITURAGE GRATUIT

*Le covoiturage du quotidien encouragé par les pouvoirs publics pour éviter un retour massif à la voiture individuelle. Et partager ses trajets, c'est (se) rendre service !*



À Saint-Armel, de nombreuses personnes sont déjà inscrites et proposent des trajets en covoiturage. Alors n'hésitez pas à les rejoindre sur la plateforme Ouestgo.

La région Bretagne a sa propre plateforme de covoiturage gratuite. Financée par les organismes publics (Région Bretagne, Département du Finistère, agglomérations de Brest et Saint Nazaire, Rennes et Nantes

Métropole, DREAL, ADEME), cette plateforme est entièrement gratuite et veut avant tout promouvoir le covoiturage sur des trajets domicile/travail ainsi que le covoiturage solidaire.

Même si les règles sanitaires actuelles sont en train de se renforcer à nouveau, il ne faut pas exclure cette forme de déplacement qui permet de faire des économies et de réduire son impact carbone.

**Site internet : <https://www.ouestgo.fr>**

## ■ Urbanisme & Travaux

# AU REVOIR LA MINOTERIE !



*Après la démolition de la minoterie, le chantier continue avec les travaux de viabilisation prochainement.*

## >>> LES ACTUALITÉS

- C'est le grand changement de ce mois de septembre : la démolition de la Minoterie. Les travaux de viabilisation du lotissement vont démarrer en octobre.

- En campagne, l'entretien de la voirie se poursuit avec la réalisation d'un enduit superficiel sur la route de la Baudrais dans la section située entre la Jaille et le ruisseau du Prunelay.

- Le changement de la conduite d'eau potable route de Châteaugiron en sortie du bourg a été réalisé par le Syndicat des Eaux du Bassin Rennais.

- Des travaux questionnent quelques habitants : ceux entre la 2x2 voies et l'ancienne route départementale. Il s'agit de travaux qui se déroulent sur la commune de Bourgbarré. En effet, c'est l'ancienne route départementale qui constitue la limite entre nos communes. Ces travaux sont menés à l'initiative de la Plateforme de la voirie Sud de Rennes Métropole qui gère la voirie au sein de notre secteur. Ils concernent la réalisation d'une aire de stockage et d'entrepôt de matériaux néces-

saires aux besoins des services de la voirie.

### Agenda de la commission Urbanisme

D'ici la fin de l'année :

- Conclure sur les scénarii de l'étude « équipements » pour ensuite valider le scénario préférentiel et pouvoir engager les études plus détaillées,  
- Poursuivre les réflexions thématiques (aménagement, équipements, assainissement, mobilité)

- Préparer le cahier des charges pour une étude globale sur le complexe de l'Arzhel

Les élus référents sont à votre écoute pour tout échange relatif aux sujets traités par cette commission.

# VIVONS ENSEMBLE LA CULTURE !

*C'est avec la compagnie du Bout des Balles que débutera la saison culturelle dans quelques jours. Avec une programmation variée, elle saura séduire petits et grands.*

## JONGLERIE, DANSE, POÉSIE ET BURLESQUE



**Vendredi 23 octobre à 18h30**

**"Hat, mots, sphères..."**

**Place de l'Église**

**Durée : 50 minutes - Gratuit**

Un personnage énigmatique invite le spectateur à entrer dans son univers singulier et onirique où l'on a parfois du mal à distinguer le rêve de la réalité.

A la fois papa très fatigué tentant d'endormir ses enfants qui en ont décidé autrement, amoureux qui se démène pour maintenir ce lien invisible qui s'effiloche au fil du temps, travailleur déshumanisé par des gestes robotiques trop longtemps répétés, rêveur à l'imaginaire

teinté de poésie et de douceur, ce drôle de bonhomme aux multiples casquettes livre peu à peu ses secrets, ses failles, sa vérité...

Il s'agit également d'une invitation à se questionner sur ce qu'est un homme aujourd'hui, ce qu'on attend de lui, la pression sociale, les cases dans lesquelles on le catégorise.

Et puis, qu'est-ce qu'un jongleur ? Peut-être quelqu'un qui apprivoise la gravité avec légèreté ? Peut-être quelqu'un qui a gardé son âme d'enfant ?

Le temps est un des sujets de discussion privilégiés et une obsession chez l'Homme. Le temps qu'il fait et surtout le temps qui passe sont au cœur de ce spectacle reflétant des instants de vie qu'ils soient imaginaires ou réels.

***Ce spectacle sera précédé par une présentation des enfants de l'Accueil de Loisirs suite aux ateliers ayant eu lieu pendant la semaine.***



**Vendredi 18 décembre  
à 20h30**

**"Le Père Noël dans tous ses états" de Marianne Franck**

**Espace Arzhel**

**Théâtre burlesque et  
interactif à partir de 3 ans**

**Durée : 45 minutes - Gratuit**

Trois histoires cocasses et émouvantes qui mettent en scène une petite fille, une

sorcière amoureuse et un Père Noël qui aimerait faire plaisir à tout le monde...

Tantôt harcelé par une sorcière amoureuse de lui, tantôt soucieux de faire plaisir aux plus malheureux, le Père Noël est bousculé dans son travail !

Un voyage dans le temps et l'imaginaire de Noël au cours duquel le public a aussi ses rôles à jouer... Le tout dans un décor scintillant et une ambiance jazzy.

Ce spectacle sera précédé par une présentation des enfants de l'Accueil de Loisirs suite aux ateliers ayant eu lieu pendant la semaine.

## THÉÂTRE ARMÉLIEN

### ! Théâtre à Saint-Armel !

La troupe de théâtre les StArméliens vous propose sa pièce déjà jouée une fois en mars dernier : SINCERE À RIEN ! De Anny Lescalier.

- Samedi 10 et 17 octobre 2020 à 20h30  
- Dimanche 11 et 18 octobre 2020 à 15h à la salle multiculturelle de l'Arzhel.

Port du masque obligatoire - Jauge limitée.  
Protocole sanitaire : réservations obligatoires au 06 12 55 90 29.



*"Julie défie ses parents de ne pas mentir pendant douze heures, elle ne supporte plus l'hypocrisie humaine. Quelles conséquences un tel pari peut-il avoir sur une banale soirée entre ami-es ? Si tout le monde est toujours parfaitement sincère, aucune, sinon..."*

## Un Forum des Associations animé



L'équipe municipale a fait le choix de maintenir le Forum malgré le contexte sanitaire.

Ce dernier a pour objectifs de donner une visibilité aux associations pour cette nouvelle saison 2020/2021, d'inciter les arméliennes et arméliens de tous âges à renouer avec le sport et la culture.

Pour réaliser ce Forum dans les meilleures conditions, il s'est tenu à l'extérieur autour du complexe de l'Arzhel.

Pari réussi ! Avec 250 personnes ce samedi 5 septembre autour des 20 stands associatifs. Des nouveautés : le stand jeunesse, le stand du dispositif Carte Sortir de Rennes Métropole et un stand animé par les élus de la majorité présents en cette journée ensoleillée.

Le tout animé par l'excellent journaliste Roger Pidgel de TVILAINE.COM avec ses interviews décalées.

Merci à tous : bénévoles, services municipaux et habitants. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

# ■ Vie associative

## COMITÉ DES FETES



### Braderie annulée

En raison des mesures sanitaires liées au Covid-19, la traditionnelle braderie prévue le 8 novembre prochain est annulée.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour la braderie du 7 novembre.

### Associations Arméiennes

Saint-Armel offre à ses habitants un large éventail d'activités à pratiquer toute l'année ou à soutenir par un engagement bénévole. La liste de toutes les associations est à découvrir ou redécouvrir sur le site de la Mairie ([saint-armel-35.fr](http://saint-armel-35.fr)).

Ce panel d'activités devrait vous aider à faire votre choix en fonction de vos aspirations et de votre personnalité.

## SABAD

### N'hésitez plus pour jouer au badminton à St Armel !

Une raquette, un volant, un filet, et c'est parti !

Vous aussi, vous avez peut-être déjà testé le badminton durant votre scolarité ?

Et bien, quoi de mieux pour ranimer vos souvenirs d'adolescents en donnant une nouvelle chance au Bad ?

Si vous avez envie de stratégie, de technique, de dépense physique et surtout d'amusement, rejoignez-nous !

Que vous soyez débutants, expérimentés, sédentaires ou très sportifs, les bénévoles sauront adapter les séances afin de vous permettre de jouer en passant de bons moments.

De plus, des animations seront proposées tout au long de l'année pour favoriser la convivialité. Des rencontres seront également organisées avec les clubs à proximité pour nous challenger dans la détente et rencontrer d'autres adversaires.

L'association SABAD (créée par Philippe Briand) vous attend à l'Arzhel le mardi de 20h30 à 23h (prochain entraînement le 13 octobre).

### CONTACT

Kylian au 06 24 10 30 79

Antoinette au 06 60 85 09 71



## ARMEL RANDO

### Nouveauté pour la saison 2020/2021

Nous proposons désormais une randonnée d'environ 8 à 10 km tous les jeudis matin aux environs de Saint-Armel (sauf le premier jeudi de chaque mois où celle-ci aura lieu à l'extérieur de la commune).

Bien entendu, les sorties dominicales une fois par mois en après-midi sur des sentiers balisés sont maintenues (sortie à la journée en mai et week-end de deux jours en juin). Les déplacements s'effectuent en covoiturage. Départ : parking rue François Guérault à Saint-Armel.

### Marcher est bénéfique pour la santé

Chacun marche en fonction de ses capacités physiques sans esprit de compétition. C'est une manière de redécouvrir la nature tout en la respectant. Marcher en groupe permet de partager des moments de détente dans un esprit très convivial.

Alors pourquoi ne pas rejoindre notre association pour profiter d'un grand bol d'air ?  
Montant de la cotisation annuelle 17 €.

### CONTACT

Michel Guillaudeux

06 86 91 17 44

[mademich@orange.fr](mailto:mademich@orange.fr)



## CARTE SORTIR !

### Une multitude d'activités à petit prix !



La municipalité a voté l'adhésion de la commune au dispositif Sortir !

Ce dispositif est accessible à toutes les tranches d'âges en fonction des revenus et remplace le coupon sport réservé aux jeunes. En partenariat avec les associations volontaires de Saint-Armel et l'APRAS, association qui gère le dispositif pour Rennes Métropole, la carte Sortir! a été mise en place début septembre.

Né avec l'envie de permettre à chacun d'accéder à de la vie culturelle, sportive et au loisir, SORTIR ! est le pass qui donne accès à une multitude d'activités proposées par un réseau d'associations et de partenaires : cinémas, musées, spectacles mais aussi inscriptions à des activités sportives et culturelles. En fonction du quotient familial, le dispositif SORTIR ! prend en charge 50 %, 60 % ou 70 % du coût des activités pratiquées pendant l'année. Selon le taux de prise en charge, cette aide ne peut respectivement excéder 75 €, 90 € ou 105 € par an et par personne.

#### CONTACT

Mairie - Service population

02 99 62 71 58

Lundi 8h30/12h - Mardi 8h30/12h et 14h/17h

Mercredi 8h30/12h - Vendredi 8h30/12h et 14h/17h.

Plus de renseignements :  
[www.sortir-rennesmetropole.fr](http://www.sortir-rennesmetropole.fr)

## PISCINE INTERCOMMUNALE DE LA CONTERIE À CHARTRES DE BRETAGNE

### Ouverture du bassin nordique

Après de longs mois de travaux et un investissement de 2,4 millions d'€ HT, la piscine intercommunale de La Conterie ouvre très prochainement son nouveau bassin nordique aux baigneurs !

Ce nouveau bassin chauffé et accessible au public toute l'année est long de 25 sur 13 m de largeur et d'une profondeur de 1,20 à 1,50 m, soit 470 m<sup>3</sup> ; il comprend 5 couloirs de nage.

La salle de fitness a déjà pris ses quartiers à l'étage (ancienne cafétéria) et offre un espace sportif lumineux, doté de nombreux équipements. Au rez-de-chaussée, un espace coloré, chaleureux et dédié au bien-être est en cours de finition. Il comprend notamment un bassin de jets massants, un sauna, un hammam, un espace de luminothérapie, une salle de halothérapie par le sel... autant d'équipements qui permettent de se ressourcer et de se relaxer.

#### A noter...

Le tarif habituel de l'entrée « piscine » donne accès à tous les bassins. Un travail autour d'une tarification variable selon le moment de la journée est en cours pour les différents espaces de l'équipement. Plus d'infos sur [www.conterie.fr](http://www.conterie.fr)

### Une nouvelle activité « Bébé nageurs » à la piscine de la Conterie

Les activités se font en groupe, en présence d'un des deux parents, et avec un maître-nageur. A la piscine bébé n'apprend pas à nager mais à jouer, à s'épanouir, se familiariser avec l'eau.

L'activité est proposée tous les mercredis matins dans le bassin ludique sur deux créneaux : 8h30 à 9h15 ou 9h30 à 10h15. Le bassin sera divisé en deux : une zone pour les 6 mois à 18 mois ; une zone pour les 18 mois à 36 mois. Le bébé doit avoir ses vaccins obligatoires à jour, ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication.

#### Tarifs :

- 10,12€ par séance (même tarif que l'activité prénatale) ;

- Une carte de 10 cours est proposée pour un tarif de 100 € (ce tarif inclus un parent et l'enfant, l'entrée du second adulte sera facturée au tarif de 5,45 €).

### Travaux retardés

Les travaux de réhabilitation et d'extension à la piscine intercommunale de La Conterie devaient s'achever en mars dernier pour une ouverture des nouveaux équipements en mars 2020. Ce projet intercommunal qui associe 12 communes (72 000 habitants) au sein de la Métropole a pour objectif d'apporter plus de services aux usagers et d'améliorer les conditions d'accueil du public.

La crise du covid-19, avec pour conséquences de très importants retards techniques des entreprises ont ralenti l'avancement du chantier : « Nous sommes dépendants d'entreprises très spécialisées. Elles sont également victimes de la forte sollicitation sur tous les chantiers qui ont pu reprendre après le confinement. Grâce à l'effort collectif des communes du syndicat et notamment aux travaux réalisés par les techniciens de la ville de Chartres de Bretagne, nous pourrons ouvrir le nouveau bassin au moment des vacances d'automne » explique Stéphane Chatenet, directeur de la piscine.



# PORTRAIT D'UNE ARMÉLIENNE

## Suivons les ribines avec Nelly Aubry

*Au coté de son troupeau et vêtue d'un tout nouveau tablier à l'effigie de la marque "Ribines", Nelly Aubry, 45 ans native des Côtes-d'Armor et agricultrice à Saint-Armel, nous explique ce qu'est une ribine. Une ribine, c'est un petit chemin "pour se retrouver". Expriment ainsi la volonté des producteurs de lait de redevenir acteur de leur filière et de retisser le lien avec les consommateurs. Créée par le collectif MoDaLa qui regroupe 35 (!) producteurs de lait du département, Ribines est donc une nouvelle marque de produits laitiers locaux. Nous profitons de ce lancement pour dresser le portrait de celle qui nous a ouvert les portes de son exploitation laitière en cette fin d'été quasi caniculaire.*

Elevée à la ferme parentale, dès l'enfance Nelly Aubry a toujours aimé l'agriculture qu'elle pratiquait déjà en aidant ses parents. Armée d'un Bac scientifique et de deux BTS, Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE) et Technico-Commercial, Nelly va à la découverte d'autres cultures pendant un an. Entre autre au Québec dans un élevage de porcs, puis à Londres, dans une supérette. "Ensuite, j'ai voulu trouver un métier qui a du sens pour moi" dit-elle en souriant. C'est pourquoi elle rentre en France et travaille pendant 12 ans dans le domaine de l'accompagnement comptable, fiscal et social des agriculteurs, un métier qui la passionne mais aussi une tranche de population qu'elle affectionne particulièrement.

C'est en novembre 2009 qu'elle s'installe à la Ferme du Bout Blanc. En association avec son époux Hervé Aubry, Nelly reprend la ferme de la famille Martin de Nouvoitou. Des années très intenses se succèdent, installation, rénovation de l'habitation avec en plus des enfants en bas âge ! Heureusement, le couple a pu compter sur la solidarité parentale et familiale. En plus de ses engagements professionnels et familiaux, Nelly trouve le temps et l'énergie de s'investir dans l'Association des Parents d'Elèves de Saint-Armel.

Après avoir fusionné les deux troupeaux avec succès, les époux exploitants mettent en place l'affouragement en vert en 2012. Cette technique permet de nourrir le troupeau grâce à l'herbe fraîche coupée huit mois de l'année sur les prairies les plus éloignées des paddocks. Les vaches de race Normande et Holstein passent d'ailleurs le plus clair de leurs temps en extérieur sauf en hiver ou quand le temps est trop chaud.

Malgré une bonne maîtrise des charges et des choix techniques dans l'air du temps (réduction des produits phytosanitaires, recherche de solutions alternatives pour préserver les rendements, développement des gestes de prévention pour un recours minimal aux antibiotiques), une grave baisse du prix du lait en 2015-2016 conduit Nelly Aubry et plusieurs collègues du département à se questionner sur la valorisation de leur production. Que faire pour ramener de la valeur dans nos fermes ? C'est alors qu'ils créent l'association "MoDaLa", "Une Mouche Dans le Lait", symbole de leur volonté de trouver les réponses à cette question. Une des réponses c'est d'ores et déjà de transformer une partie de leur lait et de rendre leurs produits accessibles aux consommateurs.



### Où trouver les produits Ribines ?

La gamme de yaourts et crèmes desserts est présentée sur le site internet: [www.ribines.bzh](http://www.ribines.bzh). Chacun peut y passer commande chaque semaine jusqu'au mardi, minuit. Le retrait des marchandises se fait également chaque semaine à la Ferme du Bout Blanc à Saint-Armel (route de Châteaugiron) le mercredi de 16h30 à 19h.

Pour les plus curieux, le site présente aussi :

- tous les autres points de vente en directe "Ribines"
- les premières grandes surfaces du département où les "Ribines" sont en vente.
- Bien d'autres informations sur leur histoire, leurs valeurs, leurs engagements, leur volonté de donner du sens à leurs actes et de communiquer sur ce qu'ils sont, ce qu'ils font et comment ils le font.



*Armélique*  
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

**DELAIRE**  
FERS ET MÉTAUX

[www.delaire-recuperation.com](http://www.delaire-recuperation.com)

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61      Saint-Armel 02.99.62.78.20

**PAYSAGISTE**  
**PESTEL**  
Paysage Services

Entretien - Taille - Tonte

02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEL

**FRANCK NIVOLLE**  
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DÉPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMEL [www.franck-nivolle.com](http://www.franck-nivolle.com)

**terracity.fr**

Entreprise de paysage à Saint-Armel  
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D

contact@terracity.fr 02 99 22 24 14

[www.terracity.fr](http://www.terracity.fr)



**PAYSAGISTE**  
EURL **PESTEL**  
David

Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMEL ☎ 02 99 00 45 39

[www.pestel-paysagiste.fr](http://www.pestel-paysagiste.fr) • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

**LANOË**

TRANSPORTS // STOCKAGE

15 rue Bernard Palissy 35230 SAINT-ARMEL  
TEL 02.23.30.00.30 MAIL [transportslanoe@gmail.com](mailto:transportslanoe@gmail.com)

Les professionnels qui souhaitent insérer un encart publicitaire doivent prendre contact auprès de la Mairie au 02 99 62 93 83.

**Mickaël Briand**

DÉCORATION D'INTÉRIEUR

☎ 06 18 91 74 90

VERN-SUR-SEICHE  
Place de la Mairie - Centre commercial  
Tél. 02 99 55 76 59

La Lavandière  
DES LICES

PRESSING  
BLANCHISSERIE  
AMEUBLEMENT

Travail soigné

NOUS SOMMES, Aussi à : JANZÉ et à RENNES - Blanchisserie à ST-ARMEL

**LORHO-MAT**

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.  
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.  
NEUFS & OCCASIONS  
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53  
Tél. : 02 99 00 42 78  
Fax : 02 99 62 17 50

SAINT-ARMEL Mail : [lorho-mat@wanadoo.fr](mailto:lorho-mat@wanadoo.fr)  
Site : [www.lorho-mat.com](http://www.lorho-mat.com)

## ALLO COVID

**Vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui vous font penser au COVID-19 ?**

Restez à domicile, évitez les contacts, appelez un médecin avant de vous rendre à son cabinet ou appelez le numéro de permanence de soins.

Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'essoufflement, appelez le SAMU (15) ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

**COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?**

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

**COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)**

Par la projection de gouttelettes

Face à face pendant au moins 15 minutes

- 1m

**QUELS SONT LES SIGNES ?**

Fièvre

Fatigue

Toux et maux de gorge

Gêne respiratoire

Maux de tête

Courbatures

# L'agenda des événements

## — Octobre 2020

11 octobre, 9h à 13h

**Marché bio** - Place de l'Église

21 octobre, 14h - 18h

**Opération broyage de végétaux** - Déchèterie

23 octobre, 18h30

**Spectacle** "Hat, mots, sphère - Place de l'Église

31 octobre, 10h30 à 12h

**Atelier anti-gaspi** - Le Bouturage des plantes -  
Préau école maternelle

31 octobre, 15h

**Action citoyenne - Ville propre** - Spécial Halloween  
Départ devant la Mairie

## — Novembre 2020

4 novembre, 19h30 salle du Conseil

**2<sup>ème</sup> atelier citoyen Espaces verts et biodiversité :**  
coulée verte ZAC des Boschaux

5 novembre, 20h30

**Rencontre avec les professionnels** - Espace Arzhel

12 novembre, 20h

**Conseil Municipal**

## — Décembre 2020

5 décembre, 10h30 à 12h

**Atelier anti-gaspi** - Les couronnes de Noël

18 décembre, 20h30

**Spectacle de Noël** - Espace Arzhel

**Théâtre Les Starméliens**

# SINCÈRE À RIEN

Une pièce d'Anny LESCALIER

À SAINT-ARMEL (SALLE DE L'ARZHEL) entrée libre

Les samedis 10 et 17 octobre 2020 (20 h 30)  
Les dimanches 11 et 18 octobre 2020 (15 h 00)

Inscriptions obligatoires au 06 12 55 90 29 <https://lesstarmeliens.fr>

Visitez notre site

## PERMANENCES DES ÉLU(E)S

**Morgane Madiot, Maire**

Du lundi au samedi sur rendez-vous

**Adjointes : sur rendez-vous.**

Contactez l'accueil de la Mairie ou le 02 99 62 71 58

**Jacky Chauvière** : Vie Associative, Animations, Culture et Vivre ensemble

**Elisabeth Maigret** : Finances durables et Biodiversité, Espaces verts, Cadre de vie

**Simon Mc Donnell** : Vie démocratique, Information/Communication, Citoyenneté

**Karine Châtel** : Mobilité, Énergie et Recyclage

**Gilles Simon** : Urbanisme, Travaux et Patrimoine

**Mélanie Reucheron** : Vivre ensemble (Vie scolaire, Enfance/Jeunesse, Intergénérationnel)

**Yves Joannes** : Économie locale, Emploi, Social